

IX^e colloque des archivistes de l'Arc alpin occidental

Avignon - Rasteau – Vaison-la-Romaine (Vaucluse), 17-19 octobre 2019

Centre départemental de Rasteau – 746, route du Stade, 84110 Rasteau

Espace culturel – Place François Cevert, 84110 Vaison-la-Romaine

Trous d'archives, trous de mémoire ?

« ... la destruction d'une archive, d'un musée, d'une ville – ces témoins de l'histoire passée – vaut oubli. Il y a oubli là où il y a eu trace. Mais l'oubli n'est pas seulement l'ennemi de la mémoire et de l'histoire. Il existe aussi un oubli de réserve qui en fait une ressource pour la mémoire et pour l'histoire. »

Paul Ricœur. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Seuil, 2000, p. 374.

Argument du colloque

Les archivistes sont conscients que la masse d'archives historiques ne pourra jamais couvrir le champ complet des témoignages réellement produits ou souhaités ; elle est toujours plus ou moins fragmentaire. Doit-on alors accepter les trous de mémoire ? Sont-ils inévitables ?

Les archivistes n'ignorent pas que le travail de l'historien consiste souvent à reconstituer un passé à partir de traces, d'épaves documentaires et de sources incomplètes.

D'autre part, il y a un décalage entre histoire en tant qu'investigation professionnelle, résultat de confrontations entre spécialistes, et mémoire collective, celle-ci se voulant sélective, oublieuse et imaginative. Il n'empêche que la mémoire collective est importante pour fonder la cohésion sociale, comprendre les caractéristiques et les évolutions d'une communauté. La mémoire collective peut ignorer des faits, pourtant bien documentés dans les fonds d'archives.

Cette non-rencontre entre les archives et la collectivité relève-t-elle de la faute des archivistes par manque d'inventaires, ou présence de descriptions trop vagues et de conditions de consultation trop restrictives ? Ou bien, faut-il penser qu'elle est victime de la manipulation de l'opinion publique, d'un refoulement spontané imputable à la mauvaise conscience sociale, ou encore est-elle en effet pacificatrice d'une mémoire réconciliée ou apaisée qui exige de ne pas trop insister sur ce qui a été pardonné ?

Au colloque d'Avignon, la réflexion sera axée sur l'origine de ces lacunes, leur signification et la possibilité de les maîtriser à la source, ou d'en faire un choix délibéré ou encore d'y porter remède ensuite.

D'un côté, on se penchera sur la problématique des archives publiques, où la responsabilité des producteurs et des conservateurs d'assurer la sauvegarde des droits (et la transparence administrative nécessaire à une société démocratique) réside dans un cadre juridique relativement

clair, quoique tolérant une grande variabilité d'applications concrètes.

On discutera d'abord des lacunes qu'on constate aujourd'hui dans les archives accumulées dans les dépôts publics, en tant que conséquences de choix ou de mésaventures d'autrefois, et on étendra ensuite l'analyse aux pratiques archivistiques de l'évaluation avec sélection, ainsi qu'aux lacunes produites volontairement afin de mieux conserver ce qu'on choisit de garder. Et ceci aussi dans le domaine des archives nativement numériques, dont la conservation doit être programmée au moment même de la création car elle est plus coûteuse et complexe qu'on ne croit généralement, puisqu'elle demande des actions constantes de maintenance, en l'absence desquelles les archives fondent comme neige au soleil.

D'autre part, on prendra en considération les archives privées, dont les producteurs et propriétaires (particuliers, familles, entreprises, associations...) n'ont que de faibles obligations juridiques et sont en conséquence tentés de sélectionner les témoignages de leurs activités en fonction non seulement de l'intérêt immédiat, mais aussi de l'image à long terme qu'ils veulent faire passer d'eux-mêmes. On peut parler alors de mémoire lisse ou expurgée. L'étude de ces constructions artificielles de son histoire est d'un grand intérêt pour comprendre les craintes et les pulsions secrètes qui hantent tant d'acteurs sociaux.

On prendra enfin en considération les moyens de combler les lacunes des archives en ayant recours aux connexions entre les sources qui s'éclairent réciproquement, travail de l'archiviste, ainsi qu'aux efforts d'interprétation typiques du travail de l'historien.

Programme

Jeudi 17 octobre

Entre 9 h et 11h30 – Visite des Archives départementales de Vaucluse, Palais des Papes

*Transfert pour Rasteau : départ à 13h **

14h – 14h45 – Enregistrement des participants et accueil café

14h45 – 15h – Mots de bienvenue

Première session – Archives publiques – Pratiques professionnelles

Modérateur : Jean Luquet, directeur des Archives départementales de Savoie

15h10 – 15h30 : Erika CRISTINA (Archives d'État de Turin) - Richesses et lacunes d'un des plus importants services d'archives européens, les Archives d'État de Turin.

15h40 – 16h : Bernard THOMAS (Archives départementales de Vaucluse) - Les archives de la légation d'Avignon. De la perte d'un fonds à sa « reconstruction » virtuelle.

16h10 – 16h30 : Antonella PIERI (Surintendance archivistique du Piémont et de la Vallée d'Aoste) - Un fromage virtuel avec des trous réels. Ou comment sélectionner les archives numériques.

Pause

16h50 – 17h10 : Marie-Claire PONTIER (Archives départementales des Bouches-du-Rhône) - L'expérience du groupe de travail pour la rédaction du cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques.

17h20 – 17h40 : Barbara KRÄUCHI et Guido KOLLER (Archives fédérales suisses) - L'évaluation prospective.

17h50 – 18h30 : Débat avec la salle

Soirée : réception des participants (sur place) par le Département de Vaucluse

Vendredi 18 octobre

Deuxième session – Archives privées et communautaires

Modérateur : Marco Carassi, ancien directeur des Archives d'État de Turin

9h00 – 9h20 : Gabriella BALLELIO (Archives de la Table Vaudoise, Torre Pellice). Perdre des archives pour les sauver: des archives vaudoises cachées à Cambridge en 1658.

9h30 – 9h50 : Davide BOBBA (Archives d'État d'Asti). La construction de l'autobiographie personnelle et familiale de l'aristocrate Giuseppe Adolfo Roero di Cortanze à travers la sélection et le classement de ses archives faits par le producteur même.

10h00 – 10h20 : Federica TAMMARAZIO (archiviste et historienne de l'art, Turin). Un artiste sans bohème ni extravagances: les lacunes provoquées dans l'autobiographie archivistique du sculpteur et organisateur culturel fasciste Michele Guerrisi.

10h30 – 10h50 : Renzo IACOBUCCI (Archivio del Moderno, Accademia di architettura, Università della Svizzera Italiana) - La selezione dei documenti nei fondi di architetti dell'« Archivio del Moderno ».

Pause

* Selon le nombre de participants, possibilité de trajet en car - pris en charge par les Archives départementales de Vaucluse – participants et accompagnants

Troisième session : Archivistes et historiens s’efforcent de combler les lacunes

Modérateur : Gilbert Coutaz, directeur honoraire des Archives cantonales vaudoises

11h20 – 11h40 : Paola CAROLI (Archives d’État de Turin) - Le fonds Casa di Sua Maestà aux Archives d’État de Turin : histoires de vides, d’absences et de dispersions.

11h50 – 12h10 : Claude-France HOLLARD (conservateur en chef du patrimoine honoraire) - Une histoire de disparitions : le cas des archives des Baux, princes d’Orange (mi-XIIIe-1417).

Déjeuner – buffet sur place

*Transfert pour l’Espace culturel de Vaison-la-Romaine : départ à 14h **

14h30 – 14h50 : Christine MARTELLA (Archives départementales de Vaucluse) - La mémoire perdue et retrouvée des Vaudois du Luberon.

15h00 – 15h20 : Stefano GARDINI et Valentina RUZZIN (Archives d’État de Gênes et Université de Gênes) - *Inquiratur in Curia romana*. Jacopo Doria, annaliste et archiviste municipal de *Genova*, et l’intégration des lacunes documentaires des archives au XIIIe siècle.

Pause

Modératrice : Sylvie Clair, directrice des Archives municipales de Marseille

15h40 – 16h00 : Gilbert COUTAZ (Archives cantonales vaudoises) - L’Histoire de la Suisse soumise aux « trous de mémoire ».

16h10 – 16h30 : Rosanna COSENTINO et Marinella BIANCO (archivistes indépendantes en Piémont) - Les archives d’entreprises textiles: comment combler les lacunes de façon créative.

16h40 – 17h : Emmanuelle COMBET (Archives départementales de Savoie) - Sur la collecte mémorielle de la Première Guerre mondiale.

17h10 – 17h30 : Emilie POIRSON (INSA Lyon) - Comment organiser une exposition sans archives.

17h30 – 18h15 : Débat et clôture du colloque

*Soirée : dîner (sur inscription) et retour à Rasteau **

Samedi 19 octobre

Excursion autour du mont Ventoux

Sur inscription *

Retour en gare d’Avignon (TGV ou centre) dans l’après-midi

À noter

Le programme est susceptible de modifications de détails.

* Selon le nombre de participants, possibilité de trajet en car - pris en charge par les Archives départementales de Vaucluse – participants et accompagnants

Informations pratiques

Secrétariat du colloque

Archives départementales de Vaucluse, Palais des Papes, 84000 Avignon

Mai : archives84@vaucluse.fr / christine.martella@vaucluse.fr

Téléphone : + 33 (0)4 90 86 16 18 (lundi - vendredi 8h30 - 17h)

Pendant le colloque : téléphone portable de contact +33 (0)6 09 34 69 94

Participation

La participation au colloque est gratuite, mais limitée aux places disponibles en salle.

Les demandes d'inscriptions des participants non rapporteurs devront être rédigées sur la fiche jointe et parvenir par courriel à l'adresse du Secrétariat

- avant le 5 septembre 2019 pour un hébergement au Centre de Rasteau (et dans les faits, le plus tôt possible, afin qu'une réponse soit donnée au plus vite)
- avant le 25 septembre 2019 pour une inscription sans demande d'hébergement au Centre.

Les activités sociales (visite des Archives départementales le jeudi matin, repas du vendredi soir et balade au mont Ventoux) ainsi que les transferts pris en charge par l'organisation doivent faire l'objet d'une inscription sur ce même bulletin.

Les langues de travail du colloque sont le français et l'italien. Il n'y aura pas de traduction simultanée, mais des résumés bilingues seront distribués avec les curricula des rapporteurs.

Pendant le colloque, une assistance bilingue sera de toute façon assurée pour faciliter le débat.

Les rapporteurs pourront tenir compte des débats pour établir les textes définitifs, qui seront publiés sur le web.

Les participants qui désirent intervenir dans les débats, ainsi que les rapporteurs, sont priés de se référer précisément aux thèmes du colloque.

Hébergement.

Le Colloque se déroulera au [Centre Départemental d'Accueil et d'Animation Rurale de Rasteau](#), commune située dans le nord du département de Vaucluse.

Des hébergements en chambres collectives (2 à 4 personnes) sont disponibles – aux tarifs indiqués sur le site.

Le Centre est aujourd'hui géré par l'association CLAEP, mais changera de mode d'administration à partir du 1er septembre (régie directe du Département de Vaucluse). C'est pourquoi, pour réserver une place, nous vous prions de vous adresser uniquement au secrétariat du colloque, qui assurera le relais, et vous informera de la disponibilité des chambres.

Pour les personnes disposant d'un véhicule personnel et ne souhaitant pas être hébergées au Centre départemental, de nombreux hébergements sont possibles dans les environs (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes...) : Vaison-la-Romaine est à 10km, la région est touristique ; voir le site de [l'office de tourisme du pays Vaison-Ventoux](#).

Accès / transferts

Véhicules particuliers : parking à côté du Centre de Rasteau

Participants (et accompagnants) sans moyen de transport : le transfert (sur inscription) sera assuré gratuitement

- entre Avignon et Rasteau le jeudi 17 octobre, départ à 13h (le lieu de rendez-vous sera fixé en fonction des inscriptions),
- entre Rasteau et Vaison-la-Romaine le vendredi 18 octobre après le déjeuner,
- entre Vaison-la-Romaine et Rasteau le vendredi soir,
- vers Avignon (gares TGV et Centre) le vendredi après-midi (départs à partir de 15h).

D'autres possibilités par covoiturage seront éventuellement offertes en fonction des inscriptions.

Les modalités définitives de prise en charge et les lieux de rendez-vous seront communiqués quelques jours avant le colloque, par voie électronique.